



PÔLE RESSOURCES
Direction des Affaires juridiques et des achats

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-200066009-20251201-3002B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2025

Publication : 09/12/2025

CERTIFIÉ CONFORME Acte exécutoire le 9 décembre 2025
Le Président



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION DU BUREAU
Séance du 1^{er} décembre 2025

42 élus présents (59 en exercice, 12 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

Par délégation au Bureau des attributions : « Prendre toute délibération concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant supérieur à 1 000 000 € H.T. (fournitures et services) et à 2 000 000 € H.T. (travaux) »

**ACCORD-CADRE DE PRESTATIONS DE PLANTATION D'ARBRES,
ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DU PATRIMOINE ARBORÉ
(1.1.1/3002B)**

La Ville de Mulhouse et Mulhouse Alsace Agglomération souhaitent constituer un regroupement de commandes en vue de la conclusion d'accord-cadre à bons de commande relatifs à :

- la plantation d'arbres,
- l'entretien des espaces verts,
- et l'entretien du patrimoine arboré.

Ce regroupement vise à mutualiser les procédures et à optimiser les moyens techniques et financiers des deux collectivités.

Afin de tenir compte des spécificités techniques et calendaires propres à chaque prestation, les besoins des membres du regroupement sont distingués par objet.

Les lots répondant aux besoins de Mulhouse Alsace Agglomération sont les suivants :

- Pour la plantation d'arbres :

Lot n°3 : Alignement le long des voiries et Zones d'activités économiques de Mulhouse Alsace Agglomération pour un montant maximum de 200 000 € HT sur 4 ans

Lot n°4 : Espaces communautaires et Zones d'Activités Economiques de Mulhouse Alsace Agglomération, hors alignement pour un montant maximum de 200 000 € HT sur 4 ans

- Pour l'entretien des espaces verts

Lot n°4 : Espaces communautaires et zones d'activités économiques de Mulhouse Alsace Agglomération pour montant maximum de 2 000 000,00 € HT sur 4 ans

- Pour l'entretien du patrimoine arboré

Lot n°4 : Espaces communautaires et zones d'activités économiques de Mulhouse Alsace Agglomération pour un montant maximum de 450 000,00 € HT sur 4 ans.

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- Approuve la passation d'un accord-cadre de prestations de plantations d'arbres et d'entretien des espaces verts et du patrimoine arboré
- Autorise le Président de Mulhouse Alsace Agglomération, ou son représentant dûment habilité, à :
 - Faire lancer la procédure de consultation par la Ville de Mulhouse dans le cadre du groupement de commande et conformément aux règles de la commande publique en vigueur,
 - Signer les contrats avec chaque titulaire qui sera retenu à l'issue de la procédure de sélection,
 - Signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution des prestations prévues dans le cadre de ce marché.

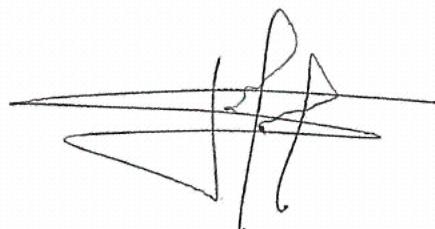
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance



Jean-Luc SCHILDKNÉCHT

Le Président



Fabian JORDAN